

Sécurité Routière - Organisation d'une exposition pédagogique - Demande de subventions

Mme TISSIER, Conseillère Municipale Déléguée, Rapporteur : Pour illustrer l'un des axes retenus par la Municipalité en matière de sécurité routière, visant notamment les enfants, la cellule de sécurité routière propose d'organiser une exposition-jeu intitulée «la rue de tous les dangers» du 13 au 22 octobre 2004 au parc des expositions Micropolis.

Conçue pour les 4 à 12 ans, elle s'adresse en fait à tous publics : scolaires, usagers des centres de loisirs, enseignants et parents dans le cadre de leur rôle éducatif.

Initiée en 2002 pour une durée de trois ans, cette opération se clôturera en 2004.

Le coût de son organisation est estimé à 25 000 €, sachant que des subventions seront sollicitées auprès de différents organismes.

L'État sera également partenaire de l'opération et y participera financièrement.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le principe de l'organisation de cette exposition (la dépense est prévue au budget 2004 sur l'imputation 011.822.6238.90035.35000),

- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions des divers partenaires,

- inscrire les subventions attendues par décisions modificatives au budget de l'exercice courant dès réception des notifications attributives en recettes, au chapitre 74.822.74718/7472/7473/7478/90035.35000 et les réaffecter en dépenses au chapitre 011.822.6238. 90035.35000.

«Mme Corinne TISSIER : Je veux juste vous inviter à visiter cette exposition qui est très pédagogique».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 22 octobre 2004.